



Inventaires macro algues plateau du Four, site Natura 2000

Par l'Association Estuaires Loire Vilaine (ELV) – Eté 2019

Date du rapport définitif : 09/12/19



« Les océans sont au cœur du système climatique planétaire. Ils absorbent plus de 30% du CO₂ émis chaque année par l'Homme dans l'atmosphère et fournit 50 % de l'oxygène produit sur terre. Ils absorbent également plus de 90 % de la chaleur résultant des émissions de gaz à effet de serre (GES), limitant de fait le réchauffement de l'air que nous respirons, et jouant ainsi un rôle essentiel dans la régulation du climat. »
(Rapport GIEC octobre 2019)

La captation de CO₂ et la production d'O₂ se font à partir d'organismes marins tels que les macro-algues et le phytoplancton.



Table des matières

1. Contexte de l'étude	3
1.1 La constitution de l'association Estuaires Loire Vilaine (ELV) et le projet scientifique SMLV 2009 :	3
1.2 Le rôle des laminaires dans le milieu marin :	4
1.3 Les macroalgues laminaires et la biodiversité	4
2. Le déroulement de l'étude :.....	6
2.1 Les trois points inventoriés par ELV (été 2019)	6
2.2 Protocole de l'inventaire :	7
3. Les résultats.....	8
3.1 Site hyperborea	8
3.2 Site à Cystoseires	9
3.3 Site de Goue vas.....	10
4. Conclusions et perspectives :	11

1. Contexte de l'étude

1.1 La constitution de l'association Estuaires Loire Vilaine (ELV) et le projet scientifique SMLV 2009 :

Le 11 avril 2008 paraissait un article dans « l'Echo de la Presqu'île » à la suite d'un interview de deux plongeurs (Jean-Claude Menard et Eric Lauvray) pratiquant depuis près de 40 ans la chasse sous-marine dans la zone côtière au large de La Baule (Figure 1) et y dénonçant la dégradation des milieux aquatiques et la perte de biodiversité.

Ces deux usagers dressaient un constat alarmant de l'état de la faune et de la flore locale, de la qualité des eaux littorales, relayés par des professionnels de la mer comme les mytiliculteurs de Pénestin ou des pêcheurs sur la Turballe.

Ils ont notamment observé une raréfaction de la ressource halieutique (bars, lieus, soles). Des champs de laminaires ont entièrement disparu en quelques années dans les secteurs des Charpentiers, de la Pierre percée, de Baguenaud côté est, ainsi que dans toutes les zones exposées aux courants venant de l'estuaire de la Loire et dans certaines zones de l'estuaire de la Vilaine. Le phénomène est également observé sur le plateau de la Banche à la pointe du Croisic ainsi qu'à la pointe du Castelli et sur l'île Dumet. Les plongeurs font l'hypothèse que cette disparition est liée à une diminution de la photosynthèse en raison d'une augmentation de la turbidité et des blooms de phytoplancton. Sur certaines zones, les moulières recouvrent des secteurs importants de récifs et roches influant considérablement sur la biodiversité.

A la suite de cet article, Jean-Claude Menard et Eric Lauvray ont constitué une association « Estuaires Loire Vilaine» (ELV) dont l'objet est « l'étude, la préservation, la réhabilitation des fonds marins et la qualité des eaux dans les estuaires et l'espace côtier LOIRE /VILAINE ».

Le projet scientifique ***Evaluation de l'état de santé des masses d'eaux côtières et fonds marins dans le secteur Loire-Vilaine et mise au point d'un indicateur de suivi avec une étude locale sur les laminaires (SMLV)*** à été finalisé par Raphaëla le Gouvello, experte, consultante.

Ce projet à été financé par la fondation Total, les aides de l'agence de l'eau, la DREAL, les AMPs, cap atlantique pour un point proche de l'estran (Penchateau) L'institut d'aménagement de la Vilaine pour Dumet. Le travail scientifique à été validé par L'IFREMER (Hélène Oger-Jeanneret).



1.2 Le rôle des laminaires dans le milieu marin :

Sandrine Derrien-Courtel du Muséum National d'Histoire Naturelle, travaillant à la station de Biologie Marine de Concarneau sur l'établissement de bio-indicateurs en milieu marin, a alerté l'ensemble des acteurs scientifiques et techniques sur l'état des champs de laminaires sur le littoral d'Iroise et Bretagne Sud (Derrien-Courtel 2008a, b; Derrien-Courtel et Le Gal 2007, 2008a,b,c ; Derrien-Courtel et al. 2007, 2008).

Il semble, comme l'ont observé les plongeurs d'ELV, que sur plusieurs sites en Bretagne, et ailleurs en France et en Europe, les champs de laminaires soient en diminution, des espèces auraient même disparu de certaines zones. Les menaces sont souvent liées à une origine anthropique directe ou indirecte : apparition d'autres espèces introduites, développement d'espèces envahissantes, panaches de turbidité, eutrophisation, augmentation de la température, pêche (dragage), extraction de granulats, sur-exploitation des laminaires, aménagements littoraux...

Les laminaires tolèrent mal les variations de température, de salinité, et l'augmentation de la turbidité, et de fait sont ***un indicateur écologique pertinent*** à réponse rapide et marquée pour qualifier l'état des eaux côtières et des fonds marins. De plus, comme l'indiquent de nombreuses références tirées du site du programme de recherche Ecokelp (www.sb-roscoff.fr/ecokelp/), ces algues macrophytes jouent un rôle important dans un écosystème côtier, elles servent d'habitat pour la reproduction et le développement de nombreuses espèces benthiques et pélagiques. *La production de matière organique peut atteindre 15 à 25 kgs de poids frais par M2 dans les zones suffisamment propices (Le gal, comm. pers)*

1.3 Les macroalgues laminaires et la biodiversité

Les macroalgues brunes et particulièrement les laminaires sont des milieux particulièrement riches puisque plus de 700 espèces (faune et flore) sont répertoriées dans ces "forêts sous marines".

Ce sont en particulier des lieux remarquables pour la reproduction des crustacés, des nourrissances pour les juvéniles et les prédateurs. Elles rendent des « services » à l'ensemble de l'écosystème, contribuant à des activités telles que la pêche côtière, la conchyliculture, le tourisme, elles permettent une part de la séquestration du gaz carbonique 25% et produisent de l'O₂, 50 % de la production totale sur le globe. Au niveau européen, les forêts de laminaires ont été retenues récemment comme indicateur de la qualité des eaux côtières pour la DCE et la DCSM (programme MNHN/ELV). Le programme international de recherche Ecokelp (Bretagne et côte chilienne) vise d'ailleurs à caractériser l'importance écologique, sociale et économique de quelques espèces emblématiques de Laminaires.

Leur suivi et préservation sont donc primordiaux, il importe de dresser une cartographie détaillée des champs de laminaires comme le souligne Derrien-Courtel et Le Gal (2008c) pour établir ensuite des modèles prédictifs, futurs outils de gestion.

■ L'intérêt de suivre les laminaires. Les «services rendus»

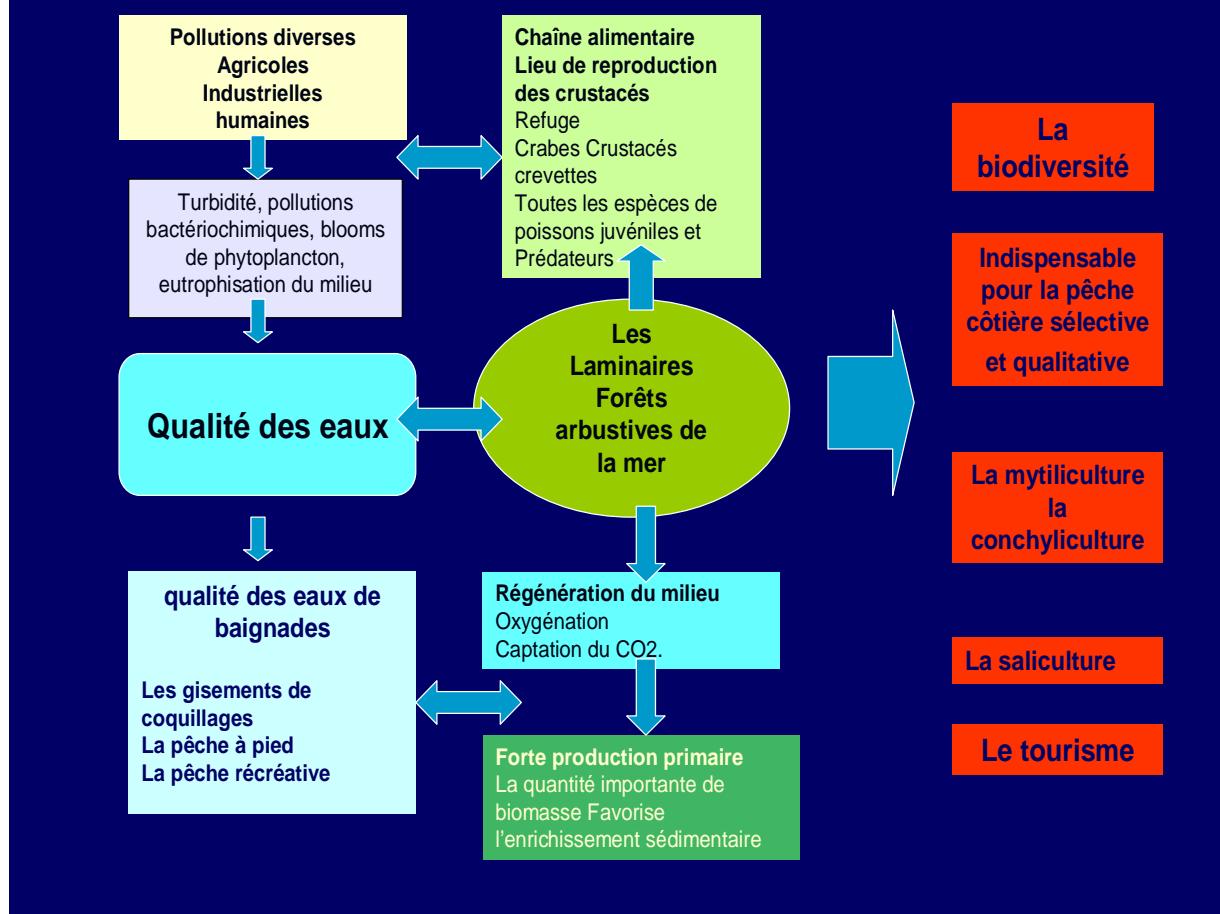


Figure : Synthèse des services rendus par les laminaires (JC. Menard, ELV)

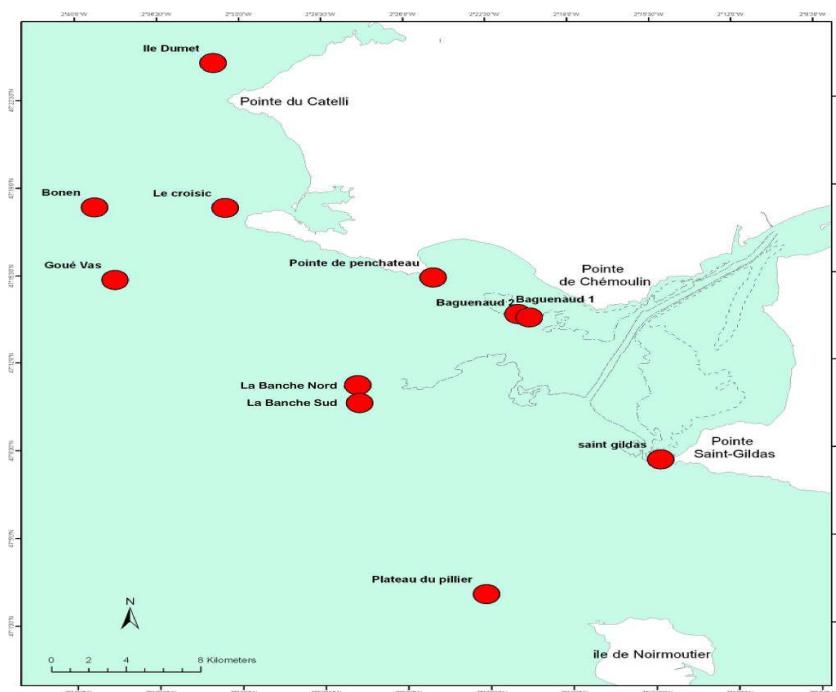


Figure : Les inventaires ELV
dans le Mor Braz, 10 sites
inventoriés de 2009 à 2014

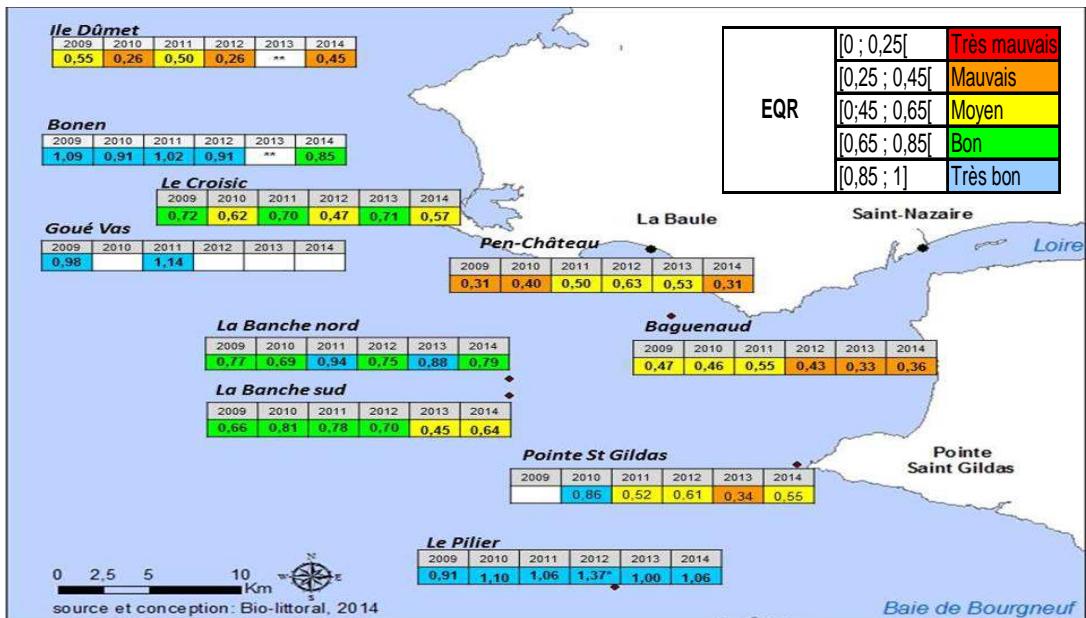


Figure : La notation écologique des masses d'eaux côtières avec le bio-indicateur Laminaria

On s'aperçoit que les sites proches de la côte ont une notation écologique de qualité moyenne voire de mauvaise qualité. Ces sites sont sous l'influence de la Loire et de la Vilaine en ce qui concerne l'île Dumet et dans une moindre mesure la pointe du Croisic. Les eaux côtières sont également sous l'influence des rejets des dragages, dragages du chenal de la Loire, des ports du Pouliguen la baule et de Pornichet. Au large la qualité va de bon à très bon, juste un bémol concernant la banche sud qui est sous l'influence des sédiments clapés sur la Lambarde qui augmentent la turbidité sur le plateau de la Banche.

2. Le déroulement de l'étude :

2.1 Les trois points inventoriés par ELV (été 2019)

A la demande du MNHN de Concarneau, cherchant un site L.Hyperborea , (LHY), ELV, JC Ménard avait sélectionné ce site lors des relevés surfaciques laminaires qui ont permis d'établir une carte des zones de laminaires sur le plateau du Four. Ce site est particulièrement intéressant car ce sont des laminaires pérennes qui sont sur cette zone. Pour le site CYS, à la suite de la remarque du pêcheur ligneur, David Le Dréheau en 2011 "je ne pêche plus de bars sur cette zone", ELV est allé inventorier la zone qui était jusqu'alors colonisée par des laminaires annuelles, « *Sacchoriza polyschides* ». Les sacchorizes avaient disparu et l'ensemble du site était colonisé par des *Cystoseira baccata* (photo), sur un espace de plus d'un hectare. L'information a été transmise au MNHN de Concarneau qui a effectué par la suite un suivi.



Plongeur apnéiste répertoriant les espèces et notation en surface des données

L'hypothèse étant qu'à la suite de la tempête Xynthia les galets qui constituent majoritairement les fonds ont été retournés détruisant les jeunes pousses de *L.Sacchorizes* en fin d'hiver, au moment de la pousse des macros algues. Les *Cystoseires* présentent dans la colonne d'eau se sont fixées sur les galets (voir photo ci-dessus) Depuis on assiste à une lente évolution pour revenir à l'état initial, mais les *cystoseires* semblent bien avoir colonisé une partie du plateau durablement. Les *cystoseires* n'ont pas les mêmes fonctionnalités que les *laminaires* en particulier sur l'importance de la biodiversité présente. Il est donc pertinent de suivre cette évolution. D'autres secteurs du plateau représentant des surfaces importantes sont colonisés par cette algue

La zone de Goue vas a été inventoriée de 2009 à 2013. Depuis 2014, les inventaires ont été allégés mais il est bon de vérifier régulièrement l'état du site. Il est plutôt colonisé par les *laminaires sacchoriza* qui sont des macro algues annuelles. *L.hyperborea* sont en moins grande quantité. Ce sont des *laminaires* pérennes qui peuvent vivre jusqu'à une quinzaine d'années.

2.2 Protocole de l'inventaire :

ECBRS allégé ou partiel (en PJ le document ECBRS complet)

Le protocole de l'inventaire est le suivant : pose aléatoire autour du point GPS répertorié, de 10 quadrats de 50 cms de côté soit 0,25m² chacun, dans lequel il faut compter le nombre de pieds de chaque espèce de *laminaires* et/ou de macro algues brunes présentes, avec la mesure des longueurs de stipes des macro algues pérennes (*hyperborea*) et leur état physiologique. En raison d'une présence affirmée, les *cystoseires* ont été également mesurées sur toute leur longueur, du crampon à l'extrémité de la Thalle.

Deux personnes de l'association ELV, plongeurs apnéistes, Jean Pierre Rigaud et Jean Claude Ménard effectuent les inventaires en apnée. Une personne, membre du CA d'ELV, Laurence Miossec, ingénieur IFREMER responsable DCE et depuis peu en retraite, assure le relevé des données sur des fichiers numérique accompagnée de Carla Lamtelme service civique à ELV en 2019. Les données sont envoyées au MNHN de Concarneau qui sont les scientifiques de référence.

3. Les résultats

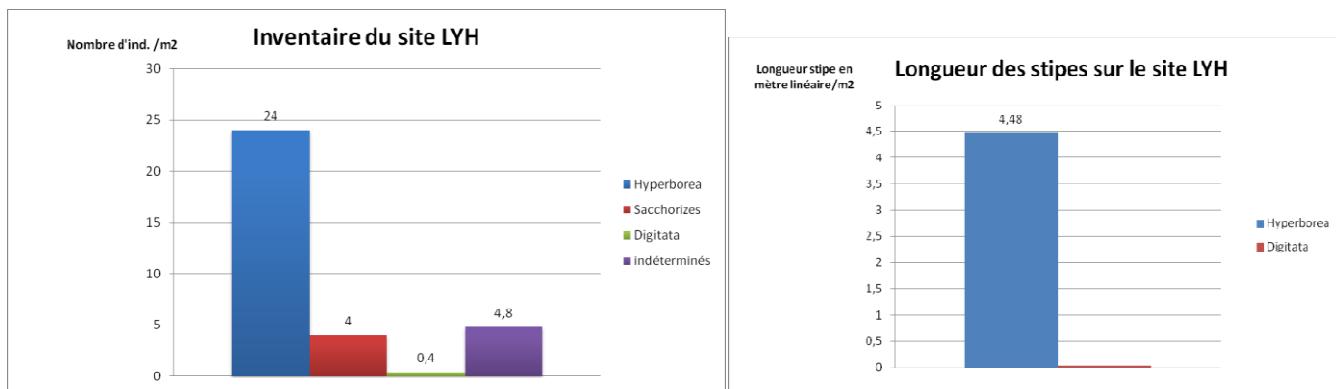


3.1 Site hyperborea :

LHY (fonds rocheux -4m CM) Au 47°17' 171 N 002°39 012W

L'inventaire a eu lieu le 10 juillet 2019 une heure avant et une heure après la marée basse par coefficient de 60 et dans des conditions de mer calme avec un courant faible . La clarté de l'eau était de 4 à 5 m le quadrat visible de la surface.

Les fonds sont constitués de roches mères. Les L.hyperboréa représentent la majorité des laminaires présentes. Comme nous l'avons dit précédemment elles sont pérennes et ont une durée de vie qui peut atteindre entre 10 et 15 années. Leur nombre est de 60 pieds sur les 10 quadrats soit une moyenne de 6 pieds par quadrat (50 cmsx50 cms) et une moyenne de 24 laminaires au M2. On note une part relativement faible de laminaires annuelles Sacchoriza polyschides et une L.digitata. Les L.hyperboréa sont en bonne santé sauf un sujet au stade 4 qui n'a pas de thalle. En dehors des quadrats on peut noter l'observation de quelques pieds arrachés sans doute par un mouillage. Ce site est une des rares zones sur le plateau du FOUR colonisée essentiellement par les laminaires Hyperboréas.



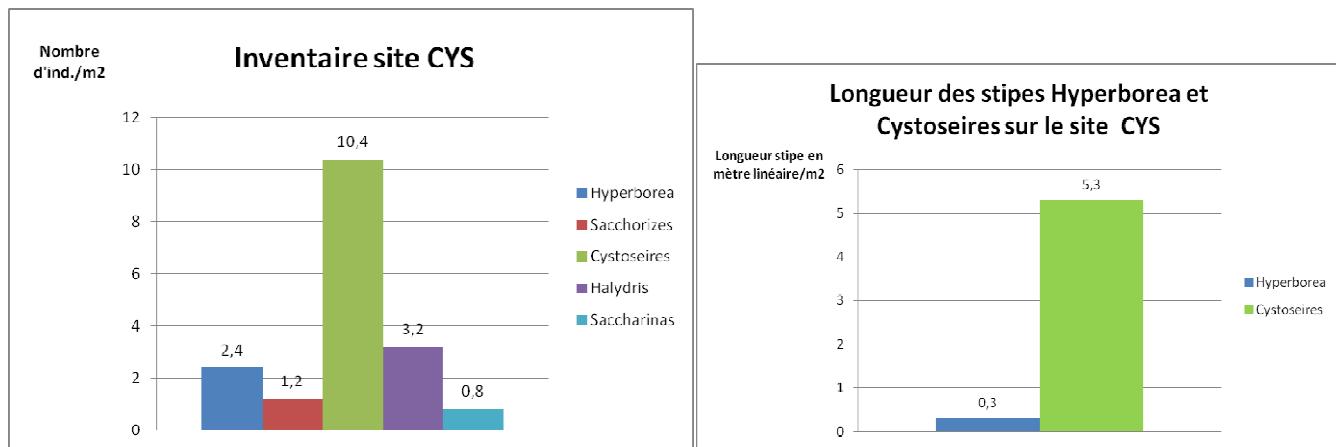
3.2 Site à Cystoseires

(-1m30 CM dénommé CYS) 47°17'235N 002°38'382 W)



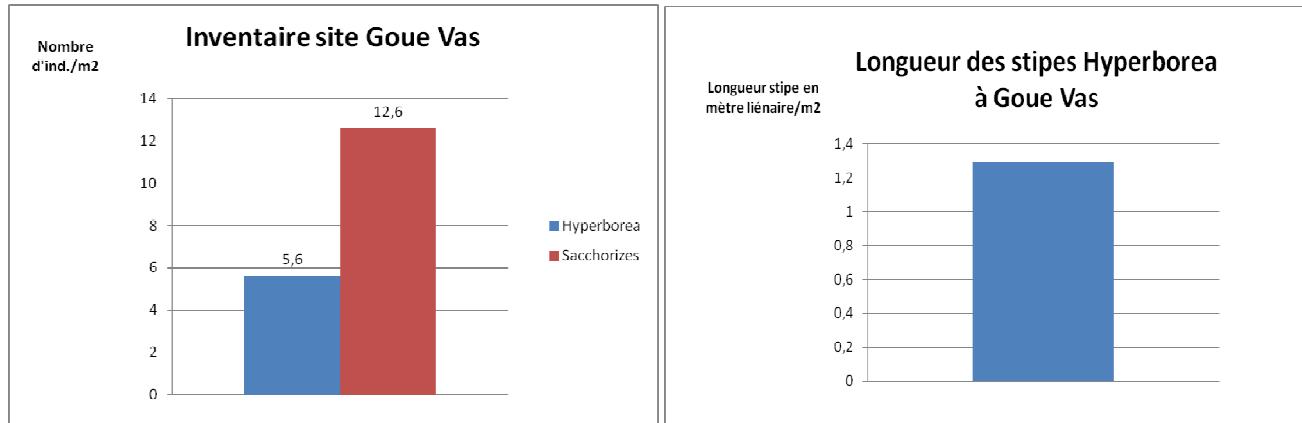
L'inventaire a eu lieu le 11 juillet à marée haute par coefficient de 56. Les conditions étaient bonnes le temps calme et le quadrat était visible de la surface.

Les fonds sont constitués de galets et de sable, avec quelques émergences de roches sur des surfaces réduites. On note la présence importante des cystoseira baccata 10,4 pieds au M2, et une longueur de 50cms à 1m de longueur 6 halydris, 6 L.hyperboréa sur les roches mères 2 L.sacchoriza, 3 L.saccharina latissima. A noter en dehors des quadrats une laminaire Ochroleuca, espèce que nous trouvons plutôt dans certaines zones de Ouessant, Molène sur les côtes anglaises.



3.3 Site de Goue vas

(-3,50 CM fonds rocheux proche de l'accord Nord Est) Au 47°15' 190N 002° 39' 012W



Ce site est battu par la houle et soumis à plus de turbidité. La dominante des espèces de laminaires sont les sacchorizès polyschides, 33 sur les 10 quadrats soit 12,6 au M² et 14 L.hyperborea 5,6 au M². La longueur des stipes L.hyperborea est de 1m29 au M². L'inventaire s'est déroulé le 23 Aout par marée de 45 et à marée basse. Le site n'a pas pu être inventorié plus tôt en raison de la turbidité de la zone en juillet (blooms de phytoplancton) et des conditions agitées de la mer jusqu'au 15 août. certaines laminaires L.Sacchoriza (annuelles) étaient arrachées par la houle du mois d'août. La visibilité de 2 à 3 mètres et une houle présente nous ont obligé à marquer la place du quadrat par un plomb relié à une bouée.

4. Conclusions et perspectives :

Nous voyons à travers ces observations la grande diversité des macroalgues sur le plateau du Four alors que les profondeurs d'inventaires sont très proches. Ce qui peut expliquer ces différences, ce sont les différences de substrat sur lequel les macroalgues se fixent avec leurs crampons. Il y a des différences importantes entre des zones de galets (CYS) qui peuvent être déplacés lors de tempêtes et les roches mères dures ou les macroalgues se fixent. La courantologie est également un facteur à prendre en compte. Les courants sont soumis à la force de Coriolis (courants remontant vers le nord) et sous l'influence des vents sud/sud est qui accentuent la direction Nord. Les apports de masses d'eau venant de la Loire sont plus turbides. Par exemple, le site LHY est protégé au jusant des courants provenant de l'est (courants de la LOIRE), par les roches des "Charettes" qui émergent à marée basse et sont situées à moins de 200 m du site. C'est un endroit où l'eau est plus claire et donc la photosynthèse plus importante. Le site de Goue vas est par contre plus exposé aux courants et à la turbidité. Il est battu par ailleurs par une houle importante. On ne peut pas exclure pour une part, les effets du réchauffement des eaux côtières qui entraînerait la disparition des laminaires. Par exemple, dans le pays basque ou les eaux sont très chaudes, il n'y a pas de laminaires mais seulement des cystoseires.

Des tempêtes majeures peuvent également modifier le milieu. La tempête Xynthia, tempête arrivée au début du printemps, pourrait être à l'origine de ces bouleversements sur le site CYS. En effet cette tempête accompagnée d'une houle très importante et avec des coefficients de marée élevés (site à marée basse - 1,30 CM) a bouleversé cette zone de galets alors que les laminaires sacchoriza se fixaient et commençaient à croître. Nos dérives sur le plateau nous confirment que d'autres secteurs à galets sont désormais colonisés par les cystoseires.

Le milieu peut donc changer durablement à la suite d'événements naturels (tempêtes) ou anthropiques, qui peuvent entraîner par exemple de la turbidité. Une observation des surfaces occupées sur le plateau du Four par les cystoseires parfois au détriment des laminaires serait souhaitable.

Le site LHY, après les remarques d'ELV en comité de pilotage sur l'intérêt des algues pérennes, devrait être protégé en interdisant les mouillages avec ancras et en proposant des mouillages tels que les gueuses ou aucun mouillage ! Une information et une communication devraient être faite auprès des usagers et pourquoi pas délimiter la zone sur les cartes marines et cartes GPS ?

Ces inventaires sont des "sciences participatives". L'association Estuaires Loire Vilaine (ELV), très impliquée dans ce domaine émet le souhait que ces sciences participatives se développent sur les sites Natura 2000 et aires marines protégées afin d'acquérir de la donnée et donc enrichir les connaissances sur le milieu marin. On peut penser qu'il serait utile qu'un réseau d'observateurs "pluridisciplinaires" existe et se coordonne pour identifier et collecter des informations sur les espèces algales et leur nombre, sur la présence des oiseaux marins, des mammifères marins et ceci en relation avec le gestionnaire du site, le milieu scientifique et l'agence française de la biodiversité (AFB).